

Comment bien utiliser les médicaments chez les équidés ? Rappel des vétérinaires

Pourquoi je ne peux pas obtenir un médicament sans qu'un vétérinaire ait vu mon cheval ? Médication et exclusion de la consommation, quelles sont les règles ? Administration d'un médicament et dopage, quels sont les liens ? En partenariat avec les vétérinaires (RESPE, SNGTV, AVEF)¹, le secteur des courses (Le Trot, France Galop, FNCH, FEG)², la SFET³ et la SHF⁴, l'Ifce vient d'éditer un dépliant pour rappeler les bonnes pratiques d'utilisation des médicaments chez les équidés. Une webconférence est également présentée sur le sujet ce jeudi 7 juin à 18h30.

[Télécharger le dépliant Comment bien utiliser les médicaments chez les équidés](#)
[Inscrivez-vous à la webconférence](#)

L'objectif est de faire le point sur les règles de prescription, de délivrance, d'administration et de conservation des médicaments.

Pour aller plus loin : un enjeu de santé publique

Les règles de la pharmacie vétérinaire garantissent, non seulement la santé des équidés mais également celle de l'homme. Les équidés ont le statut d'animaux de rente vis-à-vis de la réglementation et peuvent être destinés à la consommation humaine. Selon le statut de l'équidé, il est important de protéger la santé des consommateurs en évitant que des substances médicamenteuses ne soient présentes à des seuils dangereux dans les denrées alimentaires.

Le respect de la réglementation sur la pharmacie s'inscrit également dans le cadre de l'usage raisonné des antibiotiques afin de préserver leur efficacité le plus longtemps possible. L'antibiorésistance est un phénomène qui apparaît lorsqu'une bactérie évolue et devient résistante aux antibiotiques. Le développement de la résistance aux antibiotiques est devenu une préoccupation majeure en termes de santé humaine et animale, car il réduit les possibilités de traitement en cas d'infection.

Le dépliant est en accès libre sur www.equipaedia.fr : <http://www.haras-nationaux.fr/information/accueil-equipaedia/soins-et-prevention/medication-et-dopage/medicament-veterinaire-prescription-delivrance.html>



En partenariat avec :

¹ Réseau d'épidémiologie-surveillance en pathologie équine, Société nationale des groupements techniques vétérinaires, Association vétérinaires équin française,

² Le Trot, France Galop, Fédération nationale des courses hippiques, Fédération des éleveurs du galop

³ Société française des équidés de travail,

⁴ Société hippique française.



A propos de l'Ifce : Produire et transférer les savoirs relatifs au cheval et à l'équitation

Appuyer le développement de la filière équine par la production et le transfert de données techniques et économiques, créatrices de valeurs et de progrès, auprès des professionnels et des particuliers. Vulgariser les résultats de la recherche et d'études, encourager l'innovation. Tels sont les actions concrètes et les contenus accessibles proposés par l'Ifce